



Ce document a été mis en ligne par l'organisme [FormaV](#)®

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :

[www.formav.co/explorer](http://www.formav.co/explorer)

**BREVET PROFESSIONNEL  
D'AGENT TECHNIQUE DE PREVENTION ET DE SECURITE**

**DOSSIER I - THEME**

Ce dossier contient 5 pages, page de garde comprise

**Assurez-vous que le dossier qui vous a  
été remis est bien complet avant de commencer l'épreuve.**

BP AGENT TECHNIQUE DE PREVENTION ET DE SECURITE	Code :	Session 2013	SUJET
Epreuve E1.A : Prise en charge d'un site	Durée : 3h	Coefficient : 4	Page 1 sur 5



**LE RÉSEAU DE CRÉATION  
ET D'ACCOMPAGNEMENT PÉDAGOGIQUES**

**Ce document a été numérisé par le Canopé de l'académie de Strasbourg  
pour la Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel.**

Ce fichier numérique ne peut être reproduit, représenté, adapté ou traduit sans autorisation.

## ETUDE D'UNE SITUATION PROFESSIONNELLE



**Piscine AQUALIA**

**3 rue des Pigeons  
54000 Bonneville**

### NOTICE DESCRIPTIVE

#### OBJET

Cette notice a pour objet de décrire l'activité de la piscine **AQUALIA**.

#### **1. MISE EN SITUATION DU CANDIDAT**

Vous venez d'être embauché en CDI en tant qu'ouvrier communal chargé de la sécurité des établissements de la communauté de communes de **BONNEVILLE**.

Vos missions quotidiennes consistent à vérifier la conformité des infrastructures de la communauté de commune et de conseiller les maires pour les questions relatives à la sécurité.

**Dans cet objectif, vous devez réaliser trois missions complémentaires visant à améliorer la sécurité de cet établissement :**

- **L'une en matière de « Prévention et de lutte contre l'incendie »**
- **L'une en matière de « Prévention et de lutte contre la malveillance »**
- **L'une en matière de « Sécurité et hygiène du travail »**

#### **2. HISTORIQUE**

**Depuis 2008, la communauté de communes de BONNEVILLE a pris la décision de construire un complexe nautique appelé AQUALIA, dans le but de palier le manque de services et de loisirs proposés aux administrés.**

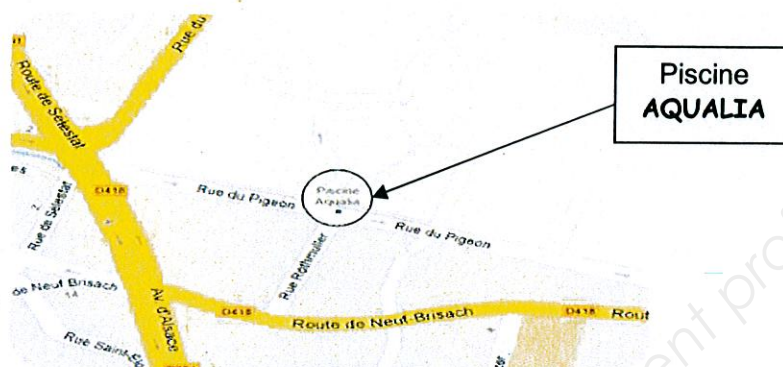
Ce projet a pris en considération l'accès aux personnes à mobilité réduite, le développement durable et a prévu un recours à la clause d'insertion dans le chantier. Il fait partie des nouveaux programmes pluriannuels d'équipement, qui ont fait l'objet d'un financement croisé. En effet, tous les partenaires, susceptibles de participer ont été sollicités et les subventions devraient couvrir 50 % de la dépense totale.

Coût de la construction : 3 200 000 € hors taxe.

Le planning des travaux de la piscine fait état d'une ouverture possible à l'automne prochain.

<b>BP AGENT TECHNIQUE DE PREVENTION ET DE SECURITE</b>	<b>Code :</b>	<b>Session 2013</b>	<b>SUJET</b>
<b>Epreuve E1.A : Prise en charge d'un site</b>	<b>Durée : 3h</b>	<b>Coefficient : 4</b>	<b>Page 2 sur 5</b>

### 3. SITUATION - ENVIRONNEMENT



Situé à BONNEVILLE, en Lorraine, la piscine AQUALIA se situe à deux pas du centre ville et est directement desservie par les transports publics. BONNEVILLE est une commune de 10 000 habitants. Et la communauté de communes regroupe une population 3 fois plus nombreuse.

### 4. DESCRIPTION DE L'ETABLISSEMENT

Le Complexe nautique AQUALIA, piscine à vocation ludique d'architecture moderne, est composé d'un rez de chaussée et d'un sous sol, uniquement accessible au personnel.

A l'intérieur, il y a un bassin sportif de 25 m, un bassin ludique équipé d'une rivière à courant, de buses massantes, d'un geyser et une patageoire.



La superficie totale des bassins est de 369 M<sup>2</sup>. Les spectateurs ne peuvent rentrer dans l'établissement car il n'est pas équipé de promenoirs ou de gradins.

#### Horaires

Lundi, mardi, jeudi et vendredi	12h - 20h
Mercredi et samedi	8h - 20h
Dimanche et jours fériés	8h - 12h30

BP AGENT TECHNIQUE DE PREVENTION ET DE SECURITE	Code :	Session 2013	SUJET
Epreuve E1.A : Prise en charge d'un site	Durée : 3h	Coefficient : 4	Page 3 sur 5

## Tarifs

Adulte	4€
Enfant	3€

## Accueil et services

- Des cabines familiales avec table à langer, des cabines individuelles un vestiaire collectif pour les groupes, des casiers de rangements individuels, casiers pour les casques, des sèche cheveux.
- Un accès facilité pour les personnes à mobilité réduite avec pédiluve, chaises roulantes, vestiaires et sanitaires aménagés.
- Des distributeurs de maillots, bonnets de bain, lunettes, couches bébés, brassards, distributeurs de café, boissons fraîches et confiserie.
- Le prêt de planches, de frites et de chaises longues.

## Pour le sport, la forme et la détente

- Un bassin sportif et un bassin d'apprentissage.
- Un bassin avec buses de massage et banquette bouillonnante.

## Pour s'amuser

- Une rivière tournante avec nage à contre-courant.
- Une cascade.
- Une pataugeoire avec figurines et petits toboggans.

## Un personnel qualifié

- 17 personnes, formées et compétentes qui assurent l'accueil et la surveillance du public, les animations et l'apprentissage, la gestion du site et l'entretien des équipements.
- 2000 m<sup>3</sup> d'eau contrôlés quotidiennement (2 vidanges par an avec renouvellement complet de l'eau des bassins).

**Règles d'hygiène :** afin de permettre l'amélioration de la qualité de l'eau, il est rappelé à tous les baigneurs que les règles d'hygiène doivent être scrupuleusement respectées. Parmi les plus élémentaires : la douche savonnée et le shampoing. Les shorts et les bermudas sont interdits pour la baignade.

**En période estivale :** accès à la pelouse extérieure avec buvette, petite restauration, bancs et terrain de volley-ball.

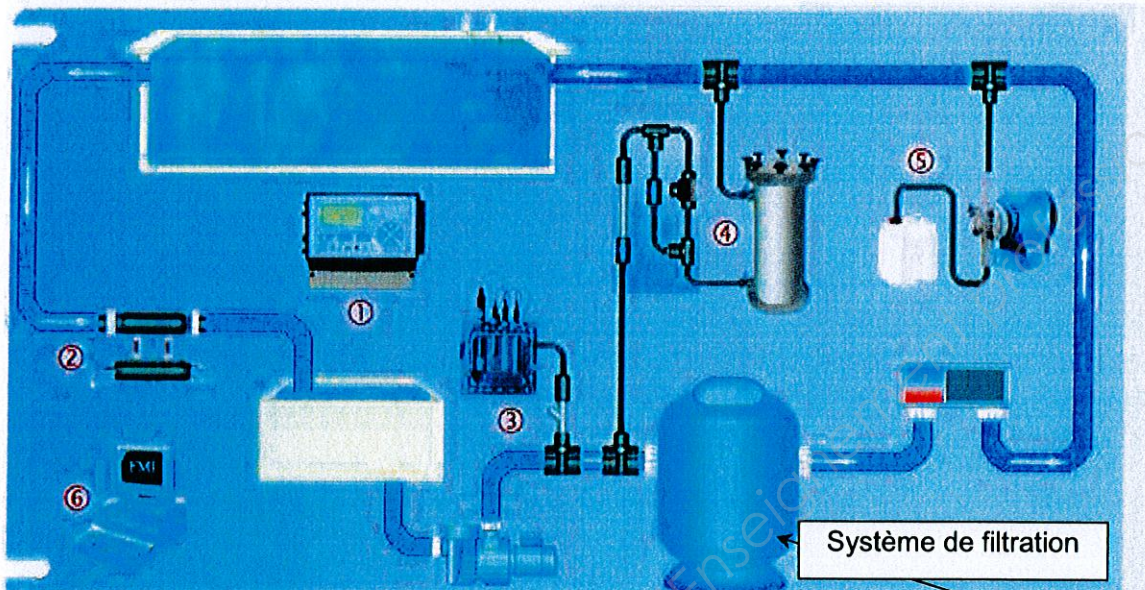
## Qualité de l'eau

La qualité de l'eau d'une piscine est un élément fondamental du confort de la baignade aussi bien en ce qui concerne la sécurité sanitaire que le plaisir du bain. Elle repose sur différents éléments :

- un système de filtration permettant de retenir la majorité des particules
- l'élimination des impuretés de fond et de paroi par aspiration
- un pH maintenu entre 7,2 à 7,4 par l'injection de produits soit de « pH plus » ou de « pH moins »
- l'injection d'ozone dans le circuit d'eau par un ozoniseur
- la désinfection de l'eau par du chlore actif c'est-à-dire de l'eau de Javel

BP AGENT TECHNIQUE DE PREVENTION ET DE SECURITE	Code :	Session 2013	SUJET
Epreuve E1.A : Prise en charge d'un site	Durée : 3h	Coefficient : 4	Page 4 sur 5

## Schéma du circuit de traitement de l'eau de la piscine



1, 2, 6 : Système d'analyse et de gestion de l'eau

3 : chambre de mesures pour traitement de l'eau

4 : système d'injection de l'ozone

5 : système de régulation du pH

L'ozone est un gaz très efficace pour désinfecter l'eau qui agit par oxydation. Il est produit sur place au niveau du sous sol via un ozonateur qui transforme l'oxygène en ozone ( $O_3$ )

Les effets de l'ozone injecté dans l'eau :

- Elimine les bactéries présentes dans l'eau.
- Rend l'eau transparente : agit contre le fer, le manganèse et autres métaux qui colorent l'eau.
- Elimine les mauvaises odeurs de l'eau sans provoquer la même gêne qu'un traitement de l'eau au chlore.
- Améliore nettement le goût de l'eau.

### Action du chlore dans l'eau pour les désinfections « chocs »

L'Eau de Javel réagit avec tous les micro-organismes (bactéries, spores, moisissures et virus) en les oxydant. L'action désinfectante de l'Eau de Javel en milieu aqueux est principalement liée à l'action de l'**acide hypochloreux (HOCl)**, acide peu ionisé dans l'eau.

Aucun micro-organisme connu ne résiste à l'Eau de Javel.

Il est possible de tuer tous les microorganismes en choisissant des concentrations et des temps de contact adaptés.

BP AGENT TECHNIQUE DE PREVENTION ET DE SECURITE	Code :	Session 2013	SUJET
Epreuve E1.A : Prise en charge d'un site	Durée : 3h	Coefficient : 4	Page 5 sur 5

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.